



PETITE

entreprise

VOL. 5, n° 3, novembre 2003

www.strategis.gc.ca/trimestrielPME

GRANDES

tendances

- Entre le deuxième trimestre de 2002 et le trimestre correspondant de 2003, les petites entreprises ont créé plus de 72 000 emplois, soit 25 % du nombre net d'emplois créés dans l'économie.
- Le pays comptait 2,41 millions de travailleurs indépendants au deuxième trimestre de 2003, soit une hausse de 2,7 % par rapport au trimestre correspondant de 2002.
- On a enregistré 2 312 faillites au deuxième trimestre de 2003, soit une baisse d'environ 7 % par rapport au même trimestre de 2002. Parallèlement, le passif lié aux faillites commerciales a diminué de 81 %, pour se chiffrer à environ 365 000 \$ par entreprise faillie.
- Les prêts en cours consentis aux entreprises¹ par les banques à charte ont totalisé 97,3 milliards de dollars au deuxième trimestre de 2003, en hausse de 1,6 % par rapport au trimestre correspondant de 2002. Les prêts de moins de 500 000 \$ représentaient 21 % de ce montant.
- En 2001-2002, 11 142 prêts ont été enregistrés en vertu du Programme de financement des petites entreprises du Canada, pour un montant total de 915 millions de dollars. Un peu plus de la moitié de ce montant (55 %) a été attribué à des entreprises en démarrage. Selon les estimations, le programme aurait permis la création de près de 22 300 emplois au Canada au cours de l'exercice.

¹ Sont exclus les hypothèques non résidentielles, les prêts agricoles, les engagements des clients au titre d'acceptations et les autres prêts commerciaux.

LES ENTREPRISES À FORTE CONCENTRATION DE CONNAISSANCES ONT MOINS RECOURS AUX CAPITAUX EMPRUNTÉS

Dans le choix de leurs produits de financement comme dans leurs autres sphères d'activité, les entreprises tentent le plus possible de trouver une solution optimale qui permettra de maximiser leur valeur tout en réduisant les coûts. Une étude publiée récemment par Statistique Canada¹ a cherché à déterminer si le degré de concentration des connaissances, les antécédents de croissance et l'activité de production (biens ou services) sont des variables explicatives importantes de la structure financière des entreprises. Les résultats montrent que ni les antécédents de croissance, ni l'activité de production ne sont des prédicteurs utiles de la structure financière. Par contre, ces résultats montrent que les entreprises des secteurs d'activité à forte concentration de connaissances ont un ratio

(suite à la page 2)

SOMMAIRE

<i>Création d'emplois</i>	3
<i>Financement</i>	5
<i>Coup d'œil sur l'économie</i>	5
<i>Travail indépendant</i>	6
<i>Faillites commerciales</i>	7
<i>Faits nouveaux</i>	8





(suite de la page 1)

d'endettement plus faible que celles des secteurs d'activité à faible concentration de connaissances. En moyenne, les capitaux empruntés (à court et long termes) représentent 38 % du financement dans les secteurs à forte concentration en connaissances, comparativement à 56 % dans les autres secteurs. Les entreprises à forte concentration de connaissances sont celles qui misent sur la recherche-développement, la technologie et les travailleurs qualifiés.

L'étude a porté sur 2 775 PME qui ont survécu aux premières années d'exploitation et qui entamaient leur deuxième décennie². Comme seulement une entreprise canadienne sur cinq survit plus de dix ans, cet échantillon a l'avantage de présenter des entreprises dont la structure financière a pu s'adapter au fil du temps. Par ailleurs, la majorité de ces entreprises sont très petites, puisque 75 % d'entre elles comptaient moins de 10 employés au moment de la collecte des données.

Les bailleurs de fonds évaluent généralement les entreprises en fonction de la valeur des biens pouvant être donnés en garantie. On pourrait donc s'attendre à ce que les entreprises du secteur des biens aient un ratio d'endettement plus élevé que celles du secteur des services, puisqu'elles possèdent davantage de ces biens. Cette hypothèse n'a cependant pas été confirmée par l'étude. Ce résultat pourrait s'expliquer par le cycle de vie des entreprises : il se peut que le niveau d'actifs pouvant être donnés en garantie soit un facteur explicatif plus puissant dans le cas des très jeunes entreprises que dans celui des entreprises plus matures, telles que celles de l'échantillon.

La relation entre la structure du capital et la concentration de connaissances est quant à elle confirmée par l'étude. Les entreprises des secteurs à forte concentration de connaissances ont davantage recours aux capitaux propres (57 % de la structure du capital) que les entreprises des secteurs à faible concentration de connaissances (40 % de la structure du capital). Il y a deux explications possibles à ce résultat. La première est que les entreprises à forte concentration de connaissances pourraient avoir plus de difficulté à obtenir du financement par emprunt. Cela pourrait s'expliquer par la moins grande valeur attribuée à leurs garanties, l'avoir en connaissances et en recherche-développement étant souvent très spécifique à l'entreprise et considéré comme plus risqué. La seconde explication est que ces entreprises seraient moins disposées à s'endetter et limiteraient d'elles-mêmes leur demande.

Finalement, l'étude montre que les antécédents de croissance ne sont pas des déterminants significatifs de la structure financière. La croissance prévue se révèle un meilleur un facteur explicatif de la structure financière que la croissance passée. Il semble en effet que plusieurs entreprises empruntent pour réaliser leurs objectifs de croissance à court terme.

Cette étude est disponible à l'adresse
<http://www.statcan.ca/francais/IPS/Data/11F0027MIF2003006.htm>

¹ Guy Gellatly, Allan Riding et Stewart Thornhill, *Antécédents de croissance, degré de concentration des connaissances et structure financière des petites entreprises*, août 2003.

² Les données proviennent de l'*Enquête sur les pratiques opérationnelles et financières*, réalisée en 1996 par Statistique Canada. L'échantillon est composé de 2 775 entreprises comptant des employés, qui ont été créées entre 1983 et 1986 et qui étaient encore en exploitation en 1996.

CRÉATION *d'emplois*

Selon les données de l'*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH) de Statistique Canada se rapportant au deuxième trimestre de 2003, près de 293 000 emplois rémunérés ont été créés comparativement au deuxième trimestre de 2002, soit une baisse de 124 000 emplois par rapport au nombre d'emplois créés sur 12 mois au premier trimestre. Comme on le voit au tableau 1, près d'un quart des nouveaux emplois ont été créés par les petites entreprises (moins de 100 employés). L'augmentation du nombre d'emplois est principalement attribuable aux entreprises comptant au moins 20 employés. Cependant, la contribution des petites entreprises à la création d'emplois nette ne cesse de régresser depuis le quatrième trimestre de 2001. Les grandes entreprises comptant plus de 500 employés ont créé 58 % des emplois au cours de ce trimestre, dominant ainsi au chapitre de la création d'emplois.

On présente au tableau 2 une ventilation de la variation nette de l'emploi rémunéré moyen selon l'industrie et la taille de l'entreprise. La variation nette correspond à la différence entre le niveau moyen d'emploi au cours de la période de quatre trimestres se terminant au deuxième trimestre de 2003 et le niveau moyen au cours des quatre trimestres précédents. Près de 390 000 emplois ont été créés durant cette période. La plus grande partie du gain

à ce chapitre est attribuable aux grandes entreprises comptant au moins 500 employés et aux petites entreprises, qui étaient respectivement à l'origine de 46 et de 41 % des emplois créés. On a observé les gains les plus importants dans les entreprises comptant entre 20 et 99 employés. À l'exception des secteurs de la fabrication, de l'éducation et de l'administration, les entreprises comptant entre 300 et 499 employés ont créé le moins d'emplois.

L'exploitation forestière est la seule industrie à avoir subi une perte d'emplois globale durant cette période. Trois industries sont à l'origine de plus de 40 % des emplois créés, soit le commerce de détail (18 %), les soins de santé et l'assistance sociale (14 %) ainsi que les services administratifs et services de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement (11 %). Ces industries figuraient également parmi les principaux secteurs où les petites entreprises prenaient de l'expansion – 42 % des emplois créés par les entreprises comptant moins de 100 employés se trouvaient dans ces secteurs. On a enregistré d'autres gains importants au chapitre de l'emploi, attribuables aux petites entreprises œuvrant dans les industries de la construction (16 %), des autres services (8 %), du commerce de gros (7 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (7 %).

Tableau 1 : Variation trimestrielle nette de l'emploi rémunéré, sur 12 mois, selon la taille de l'entreprise, Canada, du premier trimestre de 2001 au deuxième trimestre de 2003

Trimestre	Variation nette totale		% de la contribution à la variation nette totale selon la taille de l'entreprise (nombre d'employés)								
	%, sur 12 mois	Emplois, sur 12 mois	0-4	5-19	20-49	50-99	0-99	100-299	300-499	100-499	500+
T1 2001	3,7	446 733	10,1	1,0	8,1	6,0	25,2	10,9	3,5	14,4	60,4
T2 2001	2,8	350 595	2,0	8,5	13,0	12,0	35,5	10,6	2,6	13,2	51,3
T3 2001	1,8	224 453	31,0	1,2	17,0	15,7	64,9	-0,3	-0,8	-1,1	36,3
T4 2001	1,0	125 105	34,2	35,3	34,3	13,7	117,5	-17,9	-37,8	-55,7	38,2
T1 2002	0,9	115 078	-6,9	28,9	41,5	36,1	99,5	-7,1	-24,8	-31,9	32,4
T2 2002	1,7	221 503	-0,7	4,3	36,4	37,5	77,5	13,9	-16,0	-2,1	24,6
T3 2002	2,9	376 159	-0,9	1,5	23,7	25,2	49,5	16,5	-8,5	8,0	42,5
T4 2002	3,7	472 965	-1,1	2,6	22,1	23,3	46,8	13,0	-2,0	11,0	42,2
T1 2003	3,3	416 967	0,9	0,9	17,8	19,7	39,2	13,4	2,7	16,1	44,7
T2 2003	2,2	292 913	3,6	1,5	9,9	9,5	24,6	13,1	4,4	17,5	57,9

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), septembre 2003.

(suite à la page 4)



(suite de la page 3)

Tableau 2 : Variation annuelle nette¹ sur 12 mois de l'emploi rémunéré², selon l'industrie et la taille de l'entreprise, entre T3 2001-T2 2002 et T3 2002-T2 2003

Industrie	Variation nette totale		Variation nette totale selon la taille de l'entreprise (nombre d'employés)								
	%, sur 12 mois	Emplois, sur 12 mois									
			0-4	5-19	20-49	50-99	0-99	100-299	300-499	100-499	500+
Exploitation forestière ³	-15,7	-11 096	-213	-2 363	-1 571	-424	-4 571	-1 084	—	—	—
Exploitation minière, gazière et pétrolière	3,8	5 272	147	347	815	658	1 967	2 620	-1 778	842	2 463
Services publics	0,7	775	-49	8	79	270	308	900	-469	431	37
Construction	6,1	36 080	152	11 151	9 002	4 755	25 059	5 187	138	5 325	5 696
Fabrication	1,8	37 032	-384	-2 946	2 880	9 947	9 497	11 553	8 506	20 058	7 476
Commerce de gros	4,0	28 601	7	-1 268	8 597	4 046	11 382	6 021	-377	5 644	11 575
Commerce de détail	4,7	71 683	1 547	-4 290	13 525	20 341	31 124	17 415	-1 639	15 777	24 783
Transport et entreposage	0,5	3 223	-349	660	1 802	2 097	4 210	-145	-1 421	-1 566	579
Industrie de l'information et industrie culturelle	1,3	4 539	138	135	469	101	843	-297	-1 918	-2 215	5 912
Finance et assurances	2,5	14 171	-36	-780	1 231	1 819	2 235	2 176	-77	2 099	9 837
Services immobiliers et services de location et de location à bail	3,9	8 517	-1 048	2 769	3 216	3 525	8 462	159	269	427	-371
Services professionnels, scientifiques et techniques	2,8	17 870	-827	4 677	6 275	1 053	11 179	-1 409	-1 293	-2 702	9 393
Gestion de sociétés et d'entreprises ³	5,7	4 902	-401	72	468	1 176	1 315	-34	—	—	—
Services administratifs et services de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	8,3	44 537	573	2 767	6 426	4 602	14 367	7 962	2 439	10 401	19 769
Services d'enseignement	1,5	14 184	402	272	1 597	96	2 366	176	2 996	3 171	8 647
Soins de santé et assistance sociale	4,1	53 256	445	5 463	11 841	4 252	22 000	-1 938	-835	-2 773	34 029
Arts, spectacles et loisirs	4,9	11 243	107	212	1 343	2 691	4 353	348	-1 002	-655	7 545
Hébergement et services de restauration	0,2	1 750	1 907	-13 354	-659	14 858	2 753	3 322	-4 591	-1 268	265
Autres services (sauf les administrations publiques)	2,3	11 329	-607	2 804	6 793	3 134	12 125	2 964	-3 286	-322	-473
Administrations publiques	4,5	31 886	-106	120	97	-308	-197	-1 524	-1 107	-2 631	34 714
Total pour le Canada	3,0	389 751	1 407	6 455	74 226	78 687	160 775	54 373	-4 303	50 070	178 907

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), septembre 2003.

¹ La variation nette sur 12 mois de l'emploi rémunéré correspond à la différence entre le niveau moyen d'emploi au cours de la période de quatre trimestres se terminant au deuxième trimestre de 2003 et le niveau moyen au cours des quatre trimestres précédents.

² Les données de l'EERH excluent les travailleurs indépendants qui ne touchent aucun salaire et les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et services militaires. Les données ventilant l'emploi selon la taille des entreprises excluent également les entreprises non classifiées.

³ Les données se rapportant aux entreprises qui comptent 300 employés ou plus sont supprimées par souci de confidentialité, mais elles sont incluses dans les totaux se rapportant à la taille et aux industries.

FINANCEMENT

*Loi sur le financement des petites entreprises du Canada –
Rapport annuel 2001-2002*

Pour un segment important des petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes, le Programme de financement des petites entreprises du Canada (PFPEC) joue un rôle essentiel en facilitant l'accès au financement. Nombre de petites entreprises ont indiqué que le Programme avait joué un rôle décisif dans la décision d'exploiter l'entreprise ou non. Ce programme fédéral de partage des pertes sur prêts, crucial pour les PME, est mis en œuvre en partenariat avec un réseau de 1 700 bailleurs de fonds du secteur privé. Ces derniers prennent toutes les décisions en matière de crédit pour les prêts d'un montant maximum de 250 000 \$, tandis que le gouvernement prend en charge jusqu'à 85 % des pertes des bailleurs de fonds sur les prêts non remboursés.

Le PFPEC est administré par Industrie Canada, qui publie annuellement un rapport sur l'administration du Programme. Le rapport annuel pour la période allant d'avril 2001 à mars 2002 vient d'être publié. En voici quelques points saillants :

- Les prêteurs ont enregistré 11 142 prêts aux petites entreprises, totalisant 915,1 millions de dollars, dans le cadre du programme. Le montant moyen des prêts s'élevait à 82 134 \$. Sur l'ensemble des prêts enregistrés, 56 % ont servi au financement d'équipement; 23 %, au financement de biens immobiliers ou d'immeubles; 19 %, aux améliorations locatives; 1 % à l'achat de logiciels et 1 % au financement des droits d'enregistrement des prêts.
- Près de la moitié des prêts enregistrés (47 %), représentant 55 % de la valeur totale, a été attribuée à des entreprises en démarrage.
- Quatre secteurs industriels – les services de restauration, le commerce de détail, la fabrication, ainsi que le transport et l'entreposage – représentaient plus de la moitié (52 %) de la valeur des prêts enregistrés.
- Les franchisés ont obtenu 16 % de la valeur des prêts enregistrés, dont plus de la moitié (64 %) est allée à des franchises dans les services de restauration.
- Selon les résultats de l'enquête et les estimations des emprunteurs, le programme a créé deux emplois pour chaque prêt enregistré. Il s'agit là d'une estimation prudente, d'après laquelle le programme aurait créé 22 284 emplois au Canada en 2001-2002 pour l'ensemble des prêts enregistrés.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le PFPEC ou un exemplaire du *Rapport annuel 2001-2002*, veuillez visiter le site Web du programme à l'adresse <http://strategis.ic.gc.ca/lfpec>

COUP D'ŒIL sur l'économie

Données au 23 septembre 2003

Produit intérieur brut (PIB) réel. Le PIB réel au Canada a baissé de 0,3 % à un taux annualisé au deuxième trimestre de 2003, après avoir enregistré une hausse de 2,6 % au premier trimestre. Ce ralentissement est le résultat d'une baisse de l'investissement dans les stocks, d'un recul des exportations de services et d'une augmentation des importations. La demande intérieure finale a progressé de 2,9 %, en baisse par rapport à l'augmentation de 4,4 % enregistrée au premier trimestre. Les importations ont augmenté, puisque l'appréciation du dollar canadien a entraîné une réduction des prix à l'importation. En ce qui a trait au revenu, les bénéfices des entreprises ont chuté de 28,9 % au deuxième trimestre, après avoir enregistré cinq hausses consécutives. Malgré la lente croissance de l'emploi, le revenu réel disponible s'est accru de 3,4 % au deuxième trimestre par rapport à une hausse de 0,4 % au premier trimestre.

Données sur le PIB mensuel. Selon ces données, la reprise économique s'est poursuivie en juin, lorsque le PIB réel au prix de base a progressé de 0,1 %, après avoir augmenté de 0,2 % en mai et reculé de 0,3 % en avril. En avril, pour la première fois depuis un an et demi, le PIB réel a baissé. L'industrie de production de biens a enregistré un recul de 0,5 % en juin, par suite d'une baisse de 2,4 % de la production des services publics et de 1,1 % de la production manufacturière. Il s'agit de la quatrième baisse mensuelle consécutive, qui reflète en partie les effets négatifs de l'appréciation du dollar canadien. Par ailleurs, le secteur des services a connu un essor, progressant de 0,3 % en mai et de 0,4 % en juin, alors qu'il n'avait affiché aucune croissance en avril. Certains services liés au tourisme ont connu une reprise en juin, après avoir enregistré une baisse plus tôt durant le trimestre.

Perspectives économiques. L'apparition du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) à Toronto et d'un cas de la maladie de la vache folle dans l'Ouest, la hausse de la valeur du huard ainsi que la croissance fragile observée aux États-Unis ont assombri les perspectives économiques au début de l'année. L'enquête du *Consensus Forecast* de septembre a donc révisé à la baisse les prévisions de croissance du Canada pour 2003, pour les ramener de 2,3 % à 2 % en juillet. Entre-temps, elle a révisé les prévisions de croissance des États-Unis à la hausse, les portant de 2,3 % à 2,6 % pour juillet, en raison d'une croissance plus élevée que prévue, soit 3,1 %, au deuxième trimestre et d'autres signes d'amélioration des conditions au troisième trimestre de 2003.

Dépenses de consommation. Les dépenses de consommation ont progressé de 2,7 % au deuxième trimestre de 2003, après une hausse de 4,4 % au trimestre précédent. Le ralentissement s'est produit principalement dans l'industrie des biens non durables et semi-durables, alors que les dépenses au titre des biens durables ont progressé de 3,9 % après avoir diminué de 0,1 % au premier trimestre. Les dépenses pour l'ameublement et les appareils électroménagers étaient particulièrement importantes au deuxième trimestre. Les dépenses pour les services, qui ont augmenté de 3,6 %, sont en grande partie responsables de la croissance globale. Malgré une baisse des dépenses pour les voyages et les services d'hébergement, les dépenses pour les loisirs et les divertissements ont augmenté de 12,7 %.

Investissement dans l'habitation. L'investissement dans l'habitation et l'activité dans ce secteur ont continué d'augmenter au deuxième trimestre, étant donné que l'investissement résidentiel a progressé de 3 %, après une croissance de 4 % enregistrée au premier trimestre. Les mises en chantier et les demandes de permis de construction sont demeurées nombreuses en juillet et en août.

Investissement des entreprises dans les machines et le matériel. Cet investissement a progressé de 2,4 % au deuxième trimestre de 2003, après une hausse de 8,6 % au premier trimestre. L'investissement dans les machines et le matériel a chuté de 3,2 % en 2002, après une hausse de 0,3 % en 2001.

Bénéfices des sociétés. Les bénéfices des sociétés ont chuté de 28,9 % à un taux annualisé au deuxième trimestre, soit la première baisse depuis le quatrième trimestre de 2001. Les bénéfices de l'industrie de l'extraction pétrolière et gazière ont accusé un important recul, en raison de la baisse de près de 20 % du prix du pétrole brut. Les bénéfices ont également diminué dans l'industrie manufacturière, mais les secteurs financiers ont affiché des gains grâce à l'importante progression des bénéfices enregistrés par les compagnies d'assurance.

(suite à la page 7)



TRAVAIL *indépendant*

En utilisant des données non publiées de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, la Direction générale de la politique de la petite entreprise a établi le profil des heures de travail pour différentes catégories de travailleurs. Les profils sont présentés pour les employés et pour cinq types différents de travailleurs indépendants : propriétaires actifs d'entreprise constituée en société avec ou sans aide rémunérée, propriétaires actifs d'entreprise non constituée en société avec ou sans aide rémunérée et travailleurs familiaux non rémunérés.

Comme on le voit au tableau 3, en 2002, les travailleurs indépendants ont travaillé en moyenne plus d'heures par semaine que les employés. Les travailleurs indépendants de sexe masculin ont travaillé en moyenne 44,8 heures par semaine, comparativement à 38,3 heures pour les employés. De même, les travailleuses indépendantes ont travaillé 33,4 heures par semaine, soit plus que la moyenne de 32,7 heures enregistrée pour les employées.

En 2002, les travailleurs indépendants étaient proportionnellement plus nombreux que les employés à travailler

d'avantage que la semaine normale de travail de 40 heures. Environ 50 % des travailleurs indépendants et 25 % des travailleuses indépendantes ont travaillé 41 heures ou plus par semaine en moyenne, comparativement à seulement 16 % et 5 % des employés et des employées. Tant pour les hommes que les femmes, les travailleurs indépendants propriétaires d'entreprise non constituée en société avec aide rémunérée travaillaient le plus grand nombre d'heures par semaine pour toutes les catégories d'emploi, et les propriétaires d'entreprise constituée en société avec aide rémunérée arrivaient tout près, en deuxième position. Les travailleurs familiaux non rémunérés ont travaillé le moins d'heures; cependant ceux de sexe masculin ont travaillé presque autant d'heures que leurs homologues employés.

Les données sur les heures de travail des travailleurs indépendants selon le degré de scolarité ont également été examinées. On n'a observé aucun lien apparent entre le nombre d'heures de travail et le niveau de scolarité des travailleurs indépendants.

Tableau 3 : Répartition des travailleurs indépendants et des employés en fonction des heures de travail par semaine, moyenne annuelle, 2002

Nombre habituel d'heures de travail par semaine	Hommes								Femmes						
	Travailleurs indépendants								Travailleuses indépendantes						
	Employés	Propriétaires actifs d'entreprise constituée en société				Travailleurs familiaux non rémunérés ¹	Employées	Propriétaires actifs d'entreprise constituée en société				Travailleuses familiales non rémunérées ¹			
		Total	Avec aide rémunérée		Sans aide rémunérée			Total	Avec aide rémunérée		Sans aide rémunérée				
1-14	3,6 %	5,0 %	1,3 %	4,1 %	1,5 %	7,9 %	19,7 %	7,3 %	16,3 %	6,4 %	13,5 %	5,9 %	20,6 %	27,4 %	
15-29	6,9 %	8,1 %	2,9 %	7,6 %	4,7 %	12,2 %	25,1 %	19,1 %	22,2 %	15,1 %	22,8 %	15,2 %	24,9 %	27,3 %	
30-34	3,6 %	6,3 %	3,2 %	6,6 %	4,0 %	8,8 %	—	9,5 %	10,1 %	9,1 %	11,0 %	9,7 %	10,3 %	11,9 %	
35-39	18,4 %	6,2 %	4,7 %	6,2 %	5,4 %	7,3 %	—	30,1 %	7,2 %	7,9 %	8,8 %	8,0 %	6,8 %	—	
40	51,3 %	25,2 %	27,1 %	27,9 %	22,8 %	24,2 %	—	29,2 %	18,7 %	27,7 %	19,1 %	22,8 %	15,8 %	14,4 %	
41-49	8,8 %	9,3 %	11,0 %	9,0 %	10,2 %	8,2 %	—	3,0 %	6,2 %	8,0 %	5,9 %	8,3 %	5,6 %	—	
50 ou plus	7,4 %	40,0 %	50,0 %	38,5 %	51,3 %	31,5 %	38,2 %	1,9 %	19,2 %	25,8 %	18,8 %	30,2 %	16,0 %	13,8 %	
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	
Moyenne	38,3	44,8	49,2	44,6	49,3	41,0	38,2	32,7	33,4	39,8	34,0	41,1	30,6	27,9	

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, tableaux spéciaux, 2003.

¹ Certaines données visant les travailleurs familiaux non rémunérés ne sont pas disponibles, car elles ont été supprimées dans la source originale pour des raisons de confidentialité. Cependant, ces valeurs sont incluses dans le total et sont prises en compte pour calculer le nombre moyen d'heures habituellement travaillées par semaine.

FAILLITES *commerciales*

On a enregistré 2 312 faillites commerciales au Canada au cours du deuxième trimestre de 2003, soit une diminution d'environ 3 % par rapport au niveau du trimestre précédent (2 379) et une baisse de 7 % par rapport au trimestre correspondant de 2002 (2 495). Les secteurs d'activité les plus touchés ont été ceux de la construction, du commerce de détail ainsi que de l'hébergement et des services de restauration, qui représentaient respectivement 16 %, 15 % et 12 % du total des faillites. Notons que ces secteurs sont les mêmes que ceux qui avaient été les plus touchés par les faillites au trimestre précédent.

Au deuxième trimestre de 2003, le passif lié aux faillites a atteint 845 millions de dollars, soit environ 365 000 \$ par entreprise faillie. Il s'agit d'une chute de 65 % par rapport au trimestre précédent (environ 1 million de dollars par entreprise faillie) et de 81 % par rapport au trimestre correspondant de 2002. Le secteur de la construction représentait à lui seul 20 % de ce passif.



Données au 23 septembre 2003

(suite de la page 5)

Compte courant. Le compte courant a affiché un excédent de 5,1 milliards de dollars pour la 16^e fois de suite au deuxième trimestre de 2003, mais il avait reculé de 1,8 milliard par rapport au trimestre précédent. La baisse de l'excédent général était principalement attribuable à la détérioration des soldes au titre des biens et du revenu d'investissement. L'excédent sur marchandises se chiffrait à 14,8 milliards de dollars, soit un milliard de moins qu'au trimestre précédent, puisque la valeur des exportations a chuté de 5,2 milliards et que les importations ont diminué de 4,2 milliards de dollars. Le déficit au titre du revenu d'investissement s'est accru de 0,6 milliard de dollars, pour s'établir à 7,1 milliards, puisque les profits des investisseurs étrangers directs au Canada ont repris, particulièrement dans le secteur des finances et des assurances.

Enquête sur la situation des entreprises (juillet). Selon l'Enquête, les fabricants envisageaient une augmentation de la production de 9 points au troisième trimestre, mais le niveau demeurait de loin inférieur au niveau record de janvier. Cinquante-huit pour cent s'attendaient à ce que leur niveau de production demeure inchangé et 20 % prévoient une hausse, tandis que 80 % ont indiqué que leur effectif demeurerait stable ou augmenterait. Un nombre accru de producteurs étaient préoccupés par la baisse des commandes en carnet et les stocks élevés de produits finis. Par ailleurs, bien que nombre d'entre eux considéraient les effets combinés du manque de main-d'œuvre, de la hausse du dollar et de la maladie de la vache folle comme des obstacles à la croissance, la plupart des fabricants demeuraient satisfaits ou optimistes.

Emploi. L'emploi a reculé pour la quatrième fois en cinq mois en août, enregistrant une baisse de 19 000 emplois à temps plein. Jusqu'à présent en 2003, 52 000 emplois ont été créés, par rapport à 398 000 pour la période correspondante en 2002. Comme la population active a encore augmenté, le taux d'activité a atteint un niveau record de 67,5 %. Par conséquent, le taux de chômage a augmenté de 0,2 % pour s'établir à 8 % en août, le taux le plus élevé depuis décembre 2001. En raison de la panne de courant qui a touché l'Ontario, on estime qu'environ 1,3 million de personnes n'ont pu travailler et que 11 millions d'heures de travail ont été perdues entre le 14 et le 16 août. Le nombre d'heures de travail effectuées a baissé de 5,9 %, soit la plus grosse baisse jamais enregistrée.

Indice des prix à la consommation (IPC). L'IPC a affiché une hausse sur 12 mois de 2 % en août, soit une hausse moins prononcée que celle de 2,2 % enregistrée en juillet et que le sommet de 4,6 % enregistré en février. Le taux d'inflation de base (qui exclut les éléments de l'IPC dont le prix est le plus volatil ainsi que les taxes indirectes et qui constitue la mesure de l'inflation utilisée par la Banque du Canada pour établir sa politique monétaire) est passé de 1,8 % en juillet à 1,5 % en août, soit le taux le plus faible depuis novembre 2000 et valeur inférieure au point milieu de la fourchette cible officielle de 1 à 3 %.

Banque du Canada. La Banque du Canada a réduit son taux directeur vers la mi-juillet et à nouveau au début du mois de septembre d'un total de 50 points de base, pour l'établir à 2,75 %. Ces baisses sont survenues dans des conditions de ralentissement économique provoquées en partie par l'apparition du SRAS, les préoccupations concernant la maladie de la vache folle et la baisse de l'inflation. Aux États-Unis, la Réserve fédérale a maintenu le taux des fonds fédéraux à 1 % le 16 septembre, pour appuyer la reprise économique et se protéger contre le risque d'inflation. À la lumière de ces faits nouveaux, l'écart entre les taux d'intérêt à court terme du Canada et des États-Unis s'est rétréci.

Dollar canadien. Le huard, qui était à 0,638 \$US au début de 2003, a augmenté de 16,5 % pour s'établir à 0,743 \$US le 22 septembre 2003. Cette reprise a été provoquée par l'affaiblissement de la devise américaine par rapport à la plupart des grandes devises, par des taux d'intérêt plus élevés au Canada qu'aux États-Unis ainsi que par l'augmentation du prix des produits de base.

La rubrique « Coup d'œil sur l'économie » est préparée par la Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique d'Industrie Canada. Veuillez faire part de vos commentaires à Joseph Macaluso, par téléphone au (613) 954-3495 ou par courriel à l'adresse macaluso.joseph@ic.gc.ca

FAITS *nouveaux*

Rencontre des ministres responsables des petites et moyennes entreprises des économies membres de l'APEC

Le Canada a participé à la dixième rencontre des ministres responsables des petites et moyennes entreprises des économies membres de l'APEC à Chiang Mai, en Thaïlande, les 7 et 8 août 2003. En tant que membre fondateur de l'APEC en 1989, le Canada continue de contribuer à une économie plus forte et à un environnement social meilleur dans la région de l'Asie-Pacifique. Depuis leur première réunion à Osaka, en 1994, les ministres responsables des PME se sont rencontrés chaque année pour discuter des enjeux et des politiques qui aideront les PME à passer à un régime commercial libéralisé dans la région. La réunion de cette année avait pour thème « Strengthening the APEC Entrepreneurial Society ».

Le Canada organisera la 18^e réunion du Groupe de travail de l'APEC sur les PME à Vancouver, en Colombie-Britannique, les 9 et 10 mars prochains, au nom du Chili.

On trouvera de plus amples renseignements sur la rencontre des ministres responsables des PME des économies membres de l'APEC et les activités connexes à l'adresse

www.apecsme2003.com

Vingtième congrès annuel du Conseil canadien de la PME et de l'entrepreneuriat

Le Conseil canadien de la PME et de l'entrepreneuriat (CCPME) a tenu son 20^e congrès annuel du 6 au 8 novembre 2003 à Victoria, en Colombie-Britannique. Le thème de la conférence de cette année était « Petites entreprises et entrepreneuriat : moteurs de progrès ».

Les ateliers du congrès étaient articulés autour des trois grands axes d'intervention du CCPME, soit la recherche, l'éducation et la formation, ainsi que la politique et la pratique. La Direction générale de la politique de la petite entreprise (DGPPE) d'Industrie Canada a organisé un atelier afin de présenter certains de ses travaux. Les progrès et résultats préliminaires des recherches concernant les entreprises en croissance et les pratiques de gestion des ressources humaines y ont été présentés, ainsi que les travaux effectués grâce au Programme de recherche sur le financement des PME, mis sur pied par la DGPPE.

Pour plus d'information sur le CCPME et le congrès de novembre, veuillez consulter le site Web www.ccsbe.org

Bulletin trimestriel sur la petite entreprise – Direction générale de la politique de la petite entreprise

Le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise* est publié par la Direction générale de la politique de la petite entreprise d'Industrie Canada. Cette publication facile à lire donne un aperçu de la performance récente du secteur de la petite entreprise au Canada.

Veuillez faire parvenir vos commentaires à la rédactrice :

Annie Payant
Courriel : payant.annie@ic.gc.ca

Direction générale de la politique de la petite entreprise
Industrie Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Téléphone : (613) 941-7628
Télécopieur : (613) 954-5492
Site Web : www.strategis.gc.ca/recherchepe

Autorisation de reproduction.

Sauf indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en totalité ou en partie et par tout moyen, sans frais et sans autre autorisation d'Industrie Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée dans le but d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Industrie Canada soit identifié comme étant la source de l'information et que la reproduction ne soit pas présentée comme une version officielle de l'information reproduite ni comme ayant été faite en association avec Industrie Canada ou avec l'approbation de celui-ci.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication dans un but commercial, veuillez faire la demande par courriel (copyright.droitdauteur@communication.gc.ca).

ISSN 1205-9099

53935B



Contient 10 % de
matières recyclées